

Table-ronde 3

Que met-on déjà en place chacune.e en matière de prévention dans nos structures ?

Formations PSSM proposées par les CPTS pour leurs adhérents ou par la CPAM à destination des jeunes assurés

Journées de sensibilisation à la pair-aidance dans les établissements

Accompagnement en santé mentale des patients via Le Dispositif d'Appui à la Coordination - DAC Isère

Prévention du décrochage scolaire/professionnel au Centre Médico-Psychologique (CMP) Ado de Vienne (accompagnement éducatif/soins)

Groupes de travail des CLSM actifs tout au long de l'année (projets collectifs, partenariats...)

Thématique « santé mentale » incluse dans « Mon Bilan Prévention » porté par la CPAM

Mise en place d'une Equipe mobile Pédopsychiatrie Périnatale à Vienne

Soutien aux médecins de ville via la téléexpertise, les équipes mobiles (PSYMOB, Interfas, EMPSA) et le CTA/CIAAdo

Binômes psychologue/médecin en Maison de Santé Pluridisciplinaire (Pays Mensois) + volonté de créer un CLSM Trièves

Escape games « santé/santé mentale des jeunes » (CPAM)

Prévention tertiaire dans les services du Département (Réponse Adaptée Pour Tous (RAPT), Schéma Autonomie, Aide Sociale à l'Enfance (ASE)) et primaire auprès des agents publics.

Projet du collectif Laurée des Pairs (pair-aidance, sensibilisation)

Présence d'un pair-aidant à la Maison des Usagers du CHAI

Relai annuaire du RéPSY (par ex sur le site Ameli)

Le lien social et la lutte contre l'isolement à travers les groupes de parole du Réseau d'Entendeurs de Voix (REV)

Table-ronde 3

Que pourrait-on imaginer ? Comment innover dans nos structures ?

Département: Travailler avec les RH pour favoriser la promotion de la santé mentale dans les milieux professionnels

Développer l'Education Thérapeutique (programmes santé mentale)

Plus de formation et de coordination entre et pour les secteurs du médico-scolaire-social

Renforcer les rencontres avec les CMP (Portes ouvertes, etc.)

Renforcer la formation des médecins généralistes pour une montée en compétences "santé mentale/psychiatrie"

Mettre en place une permanence ou un accès type « soins non programmés en santé mentale » en dehors des urgences.

Déployer le dispositif « Mon Bilan Prévention » auprès des professionnels libéraux pour des repérages précoces.

Développer les PSSM / PSSM Ados

Organiser des journées de prévention infra-territoriales (CLS/CLSM).

Fournir à la pair-aidance des statuts légaux.

Sud-Isère : projet d'un annuaire des professionnels + Création d'un CLSM sur le territoire.

Co-consultation pédopsychiatre (ou IDE) / médecin traitant sur les refus de soins chez les adolescents (ESMPI) - présentiel ou téléexpertise

Développer des programmes de psychoéducation dans les Maisons des Adolescents : santé mentale/physique (alimentation, sport, sommeil, etc.).

Adresser aux professionnels l'ensemble des ressources en santé mentale (annuaire RéPSY, etc.) pour les diffuser à leurs patients.

Lien à renforcer entre la pédopsychiatrie et la psychiatrie adulte : accompagner les enfants de parents suivis en psy

Renforcer les propositions en matière de FORMATIONS

Sensibilisations des jeunes à l'impact des addictions sur la santé mentale/psychiatrie

Renforcer et mettre en lumière le dispositif des Ambassadeurs Santé mentale.